

## **Manifeste en faveur des personnes poursuivies dans le procès contre Askatasuna**

### **Manifeste Euskal Herriak Askatasuna behar du! Euskal Herria a besoin de liberté!**

**Face au procès 33/01, contre le mouvement pro-amnistie, nous voulons exprimer ce qui suit :**

Dénoncer la dispersion n'est pas un délit. C'est la situation d'exception créée en conséquence de la dispersion et les mesures extrêmes qui depuis des décennies sont la règle contre le collectif de prisonniers et prisonnières politiques, qui constituent le délit.

Dénoncer la torture n'est pas un délit. La torture elle-même et la machinerie qui la protège sont un délit: les tribunaux d'exception, la loi de mise au secret, et en définitive l'espace d'impunité qui rend possible la torture sont les éléments qui configurent le délit.

Dénoncer la répression et protéger les personnes qui en souffrent n'est pas un délit. La violence et violation des droits par les États sont un délit.

La solidarité n'est pas un délit. La criminalisation et les attaques contre le mouvement qui protège les prisonniers et prisonnières et des milliers de personnes qui souffrent la répression en Euskal Herria (Pays basque) sont un délit.

Aider et protéger les personnes prisonnières, exilées et leurs familles n'est pas un délit; la persécution et violation des droits réalisées avec le but d'en finir avec ces collectifs sont un délit.

Ce qu'ils ont judiciairisé et qu'ils prétendent juger, ce sont la dénonciation de la violence et répression de l'État, tout comme la solidarité envers les personnes emprisonnées et exilées. Ils veulent écarter le témoin qui signale le caractère non démocratique des États espagnol et français, en les démasquant devant la société basque et du monde. Le mouvement pro-amnistie a offert et continue à offrir à ce peuple, un espace pour dénoncer la répression et la solidarité. Un espace dans lequel, avec des milliers de personnes et agents sociaux, nous sommes participants.

A cette occasion où à l'Audiencia Nacional de Madrid on prétend juger le mouvement pro-amnistie, nous nous sentons aussi jugés, vu que nous avons participé à une infinité d'initiatives de solidarité et dénonciation de la répression, et dans le futur, nous voulons continuer à y participer.

#### **Par conséquent;**

- Nous nous réaffirmons dans l'engagement que nous avons dans l'espace que le mouvement pro-amnistie nous offre pour la dénonciation de la répression et la solidarité avec les victimes de la répression.

- Nous offrons toute notre solidarité et soutien au mouvement pro-amnistie et les 27 personnes qui sont en train d'être jugées, pour qu'elles continuent à faire leur travail, que nous estimons nécessaire en Euskal Herria.
- Nous revendiquons l'amnistie. Nous estimons nécessaire la disparition des tribunaux, lois et mesures d'exception, comme ce procès, par lesquels les États, violent les droits basiques en Euskal Herria. Nous revendiquons la reconnaissance des prisonniers et prisonnières politiques, et tous leurs droits. Nous revendiquons l'amnistie pour Euskal Herria. Nous estimons que la liberté des prisonniers et le retour des exilés, sont nécessaires, dans le chemin vers un futur dans lequel Euskal Herria décide son futur en liberté.

•